

L'ASSL vous souhaite la bienvenue!

Bienvenue sur notre nouveau site Internet. Nous espérons que vous en apprécierez tous les aspects. **Devenir membre de l'ASSL** se fait maintenant en trois étapes. Les deux premières étapes sont faites une fois...pour la vie!

1ère étape: Créer un compte à l'ASSL dont la clé est votre adresse courriel. Ce compte est valide à vie! Si vos coordonnées changent, telles adresse, numéro de téléphone, vous n'aurez qu'à accéder à votre compte et en modifier les paramètres.

Nous avons appelé ce compte "compte familial", car il permet d'ajouter plusieurs joueurs sous un même point de contact, sans avoir à répéter les coordonnées à chaque fois! Les reçus, calendriers, et autres communications parviendront par courriel via l'adresse du compte.

2ième étape: Enregistrer les joueurs de votre compte. L'enregistrement est aussi valide pour la vie! Vous pouvez ajouter des joueurs à votre compte en tout temps, quand par exemple les plus jeunes grandissent et ont à leur tour le goût de jouer au soccer!

3ième étape: Inscrire les joueurs à une activité disponible. C'est la seule étape qui devra être renouvelée à chaque saison. Cette étape est très simple et une fois complétée, vous recevrez une confirmation de réservation par courriel dans les minutes qui suivent et les instructions pour faire parvenir votre paiement.

Donc, au départ, il y a un peu de travail, mais par la suite, nous sommes convaincus que vous apprécierez ce nouveau moyen de communication et d'information!

Question: vous n'avez pas de service courriel?

Nous mettrons à votre disposition un ordinateur durant les heures d'ouverture pour vous permettre d'activer votre compte et d'y inscrire joueurs et activités choisies.

Question: si on "oublie" le mot de passe?

Il y a un bouton de prévu à cet effet: Le site vous renverra automatiquement votre mot de passe par courriel lorsque vous en faite la demande. Les gestionnaires de l'ASSL n'ont pas accès à votre mot de passe; il demeure confidentiel en tout temps.

Question: Mon information personnelle sera-t-elle accessible sur la partie publique du site?

NON, en aucun moment; seuls quelques administrateurs de l'Assl auront accès sur le site dans la partie "administration". La gestion de cet accès sera contrôlée par un système de permission et de mot de passe qui sera renouvelé à la fin de chaque saison.